



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Grand Est | 2016

Épernay, Ay – Le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne

Opération préventive de diagnostic (2016)

Sylvain Canet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/33368>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Sylvain Canet, « Épernay, Ay – Le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 08 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33368>

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Épernay, Ay – Le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne

Opération préventive de diagnostic (2016)

Sylvain Canet

- 1 L'opération archéologique réalisée en 2016 sur les communes d'Ay et Épernay, aux lieux-dits le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne, constitue la deuxième tranche du diagnostic prescrit dans le cadre d'un projet d'aménagement de la plaine alluviale de la Marne située entre ces deux villes.
- 2 En 2015, la tranche 1 (Canet 2015), réalisée sur 40 ha environ, a permis la mise au jour d'un peu moins de 700 anomalies et de plusieurs phases d'occupation du Néolithique à la période romaine, marquées par des sites à vocation funéraire, des secteurs d'habitat et un niveau de paléosol, parfois remanié, livrant un mobilier archéologique abondant et souvent brassé chronologiquement.
- 3 La tranche 2, menée en 2016 sur une surface de 247 781 m² a conduit à l'ouverture de 304 tranchées et à l'extension de 25 fenêtres (25 038 m² soit 10,1 % de l'emprise). Les anomalies enregistrées exhaustivement représentent un total de 379 dont 98 ont été testées mécaniquement ou manuellement (25,9 %). Une bonne part (52 soit 13,7 %) sont interprétées comme des faits naturels (chablis, dépressions, zones basses). On note donc une densité de faits archéologiques (environ 13 faits archéologiques à l'hectare) légèrement plus faible que sur la tranche 1 (environ 17 faits à l'hectare).
- 4 Une étude géomorphologique et géoarchéologique permet de mieux cerner l'évolution de cette plaine alluviale en soulignant l'irrégularité du toit de la nappe alluviale ancienne de la basse terrasse de la Marne, formant des cuvettes et des levées qui ont conditionné les dépôts postérieurs selon des phénomènes d'érosion/accumulation, nivelant progressivement le terrain. Elle permet également de mieux caractériser la formation et l'évolution d'un paléosol, exposé sur un temps long, formé en contexte fluvial et/ou palustre plutôt fermé, avec des séquences courtes d'ouverture et d'assèchement plus favorable aux implantations, notamment sur les levées

topographiques. Les séquences sus-jacentes marquent l'assèchement progressif et le colmatage total des dépressions à mettre en lien avec l'évolution du climat et/ou la pression anthropique. Une approche paléoenvironnementale très large permettrait donc de comprendre et de détailler les interactions homme-milieu et les modalités d'occupation de cette plaine sur la longue durée.

- 5 Les nombreux indices d'occupation relèvent en effet l'existence d'un phasage chronologique très varié.
- 6 La répartition des vestiges présente une continuité relative avec les faits archéologiques observés lors de la tranche 1 (Canet 2015) : fossés, concentrations de l'industrie lithique vers le sud, occupation funéraire. Certains secteurs occupés de l'emprise connaissent certainement une extension hors emprise au sud (TR 477 zone C, zone E) ou à l'est (zone J).
- 7 Malgré les cotes d'apparition fluctuantes, les structures mises au jour sur ce diagnostic sont dans un état général de conservation relativement bon étant donné leur profondeur d'enfouissement. Un paradoxe peut être souligné puisqu'on observe des secteurs légèrement surélevés topographiquement, attractifs pour l'implantation, où les structures peuvent être plus arasées et le niveau de paléosol remanié, moins épais voire complètement absent. *A contrario* les zones basses, où la stratigraphie ancienne est moins érodée, protégée par des apports ultérieurs, ne favorisent pas l'implantation puisqu'elles sont soumises fréquemment voire en permanence à la présence de l'eau, et que le mobilier plus rare est également moins bien conservé.
- 8 Une présence au Mésolithique ancien est attestée par une fosse datée par un charbon qui abonde le corpus de ce type de structures maintenant mieux connu en Champagne. Son isolement sur le diagnostic est relatif puisque d'autres fosses non datées présentent des caractéristiques de profil, de remplissage, de carbonatation assez semblables. La fonction présumée de ce type de fosses (piégeage, stockage ?), leur implantation et leur organisation permettent, notamment sur de vastes surfaces, d'appréhender le mode de gestion d'un terroir par les populations.
- 9 Des indices ténus d'occupation au Néolithique ancien et moyen sont assez anecdotiques au regard d'un important corpus d'industrie lithique attribué au Néolithique récent/final et issu du niveau de paléosol remanié. À l'instar de la tranche 1, des zones de concentrations ont pu être mises en évidence, parfois associées à des foyers à pierres chauffées. Si la caractérisation de cette/ces occupation(s) est difficile en l'état, il est possible d'envisager à la fois la présence de zones de débitage annexes, d'aires d'occupation légère autour de foyers mais également un habitat plus ancré avec un potentiel bâtiment sur un secteur légèrement surélevé. Le phasage de cet ensemble de trous de poteau, au sud-ouest de l'emprise, reste relatif au regard de la difficulté d'identification de la céramique issue du paléosol remanié immédiatement sus-jacent, qui associe des éléments du Néolithique final à une majorité d'éléments plutôt Bronze. Sur le plan technique, les questions des influences culturelles (limite du groupe Gord, influences plus orientales, Horgen ?) et de la particularité géologique de ce secteur géographique entrent en jeu, de même peut-être que le positionnement sur une période de transition chronologique. Si les éléments céramiques caractéristiques du Bronze ancien sont absents, d'autres secteurs ont livré des éléments du Bronze final tandis qu'un enclos funéraire du Bronze moyen est attesté par des datations ¹⁴C, réalisées sur une incinération en urne et une des deux inhumations en position latérale fléchie. Un autre enclos funéraire, non daté, a été mis au jour à l'est de l'emprise avec

deux inhumations dans la même position. De taille plus modeste et de forme plus ovale, l'hypothèse d'un monument néolithique n'est pas à rejeter. L'enclos funéraire non daté et les incinérations en pleine terre mis au jour en 2015 sur la tranche 1 permettent donc d'entrevoir une occupation funéraire marquée dans cette plaine. Pour autant, il n'est pas possible, en l'état, de trancher entre l'existence d'une véritable nécropole, les enclos étant assez éloignés les uns des autres, ou une vocation funéraire moins ancrée mais relativement pérenne. Au demeurant, les marqueurs chronologiques pour le plein Bronze moyen constituent à eux seuls un intérêt particulier tant les données sur cette période restent rares, particulièrement en Champagne.

- 10 La possibilité de la reconnaissance d'un habitat, associé à cette occupation funéraire du Bronze moyen, est problématique si l'on considère le peu d'éléments de comparaison disponibles. Ce défaut expliqué par un faible ancrage au sol est également conditionné par une péjoration climatique et un hydrodynamisme intense, de même que par des défrichements importants favorisant l'érosion.
- 11 Plusieurs zones d'habitats protohistoriques, associant fosses et trous de poteau, sont pressenties, moins probantes que l'occupation de La Tène A-B reconnue en tranche 1, et parfois en limite d'emprise. Malheureusement, très peu de faits archéologiques sont datés. L'étude du mobilier céramique issu du paléosol remanié témoigne de plusieurs séquences chronologiques marquées : âge du Bronze (?), transition Bronze final/Hallstatt, transition Hallstatt/La Tène, La Tène A-C et La Tène C-D. Sa répartition permet d'avancer, de manière très prudente, des repères chronologiques pour ces différents ensembles de structures. Enfin, quelques rares objets en terre cuite semblent attester certaines activités artisanales (fusaïoles, lingotière).
- 12 Une occupation romaine est attestée chronologiquement, sur la foi du mobilier céramique, d'un dépôt de monnaies émises entre 64 et 68 de n. è. et de deux fibules issues du paléosol remanié. Elle comporte des éléments assez précoces entre la fin de La Tène et le début de l'Époque romaine, une séquence assez marquée au I^{er} s. de n. è., surtout sur le deuxième quart de ce siècle, puis des éléments plus discrets aux II^e-III^e s. Cette occupation s'étend globalement sur le quart nord-est de l'emprise et constitue sans doute l'extension sud de l'occupation repérée lors de la tranche 1. Elle se matérialise par des fossés, quelques fosses et trous de poteau ainsi qu'un puits. Des fossés parcellaires poursuivent notamment les tracés repérés lors de la tranche 1 en structurant l'espace selon un axe nord-est – sud-ouest. Deux fosses sont interprétées comme des épandages ou des rejets de bûcher funéraire ce qui tend à démontrer que cette large zone pourrait combiner habitat et espace funéraire.
- 13 Quelques vestiges d'occupation de l'Époque moderne à contemporaine consistent en fossés parcellaires et un probable chemin creux de lisière.
- 14 Le diagnostic complète donc les nombreuses observations réalisées lors de la tranche 1 et apporte des données nouvelles, parfois inédites, précisant le fort potentiel de ce secteur géographique, toutes périodes confondues.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtT6hDSQ75Y8>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt3h2njoaTqy>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrta4zvkD22to>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt7ZTnGuKXRZ>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtNs85SfBRuH>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtGTWpTwn8qu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtOf7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEeZSBEjp>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

Année de l'opération : 2016

AUTEURS

SYLVAIN CANET

Inrap